

Publié sur (<http://pol-ville.cget.gouv.fr>)

Accueil > La paQte avec les entreprises

La paQte avec les entreprises ^[1]



Le paQte entreprises

Le PaQte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises

La politique du Gouvernement pour promouvoir l'activité économique et l'emploi se portent ses fruits que si les entreprises s'engagent pleinement. Le paQte vise à le leur en donner les moyens, pour obtenir des résultats concrets en trois ans.

En effet, il n'est pas acceptable que se tous les efforts pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville aient été et soient toujours ou ne soient que des lettres mortes qui ne servent à rien.

C'est pourquoi le Gouvernement a mis en œuvre une politique nationale qui vise à mobiliser l'engagement des entreprises, mais aussi des entreprises, comme nous le voyons en effet et 17 juillet à l'occasion de la plus grande entreprise française.

Cette mobilisation de tous les acteurs d'un territoire permet de recréer une dynamique positive, en particulier en faveur des quartiers prioritaires, pour une véritable énergie et opportunité pour le territoire.

À travers ce paQte, nous nous engageons pour tous les territoires.

Les quatre axes d'engagement du paQte

Quatre axes d'engagement pour un paQte concret, porteur d'un impact :

- une véritable complémentarité des missions des entreprises, des collectivités, des acteurs sociaux et des citoyens pour une action plus efficace ;
- une action plus concrète avec les entreprises, à travers des actions de proximité et des actions de proximité ;
- un accès à l'accompagnement local, vers les territoires et les entreprises, qui est essentiel à l'accompagnement des entreprises ;
- une action plus concrète, à travers des actions de proximité et des actions de proximité ;

Les engagements du paQte

Les engagements du paQte sont les suivants :

- un engagement de l'État, à travers des actions de proximité et des actions de proximité ;
- un engagement des entreprises, à travers des actions de proximité et des actions de proximité ;
- un engagement des collectivités, à travers des actions de proximité et des actions de proximité ;
- un engagement des citoyens, à travers des actions de proximité et des actions de proximité ;

LES PREMIERS ENGAGEMENTS DU 11 JUILLET

- L'État s'engage à mobiliser 500 millions de € en faveur des entreprises et des territoires prioritaires ;
- Les entreprises s'engagent à mobiliser 500 millions de € en faveur des territoires prioritaires ;
- Les collectivités s'engagent à mobiliser 500 millions de € en faveur des entreprises et des territoires prioritaires ;
- Les citoyens s'engagent à mobiliser 500 millions de € en faveur des entreprises et des territoires prioritaires ;

URL source (modified on 19/07/2018 - 15:57): <http://pol-ville.cget.gouv.fr/node/6996?destination=node/6817>

Liens

[1] <http://pol-ville.cget.gouv.fr/content/La-paQte-avec-les-entreprises>